

ANNEXE 2

EPREUVE E5 – GESTION DE PROJET

Epreuve orale et pratique – coefficient 4 – durée 1 heure 30

Les stages en milieu professionnel doivent permettre à l'étudiant de conduire **2 projets** au cours de sa formation.

Selon la norme ISO 10006:2003, un projet « est un processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entreprises dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques telles que des contraintes de délais, de coûts et de ressources».

Il nécessite la mise en œuvre de compétences nécessaires à la réalisation des 4 phases du projet :

- ✚ Formaliser le cadre du projet
- ✚ Conduire une veille informationnelle
- ✚ Suivre et contrôler le projet
- ✚ Evaluer le projet

Deux types de projet peuvent être réalisés par l'étudiant au cours de son stage en milieu professionnel :

- ✚ Le projet accompagné : L'étudiant « Office Manager » participe au projet et seconde le chef de projet ; sa place et ses missions sont clairement définis
- ✚ Le projet en responsabilité : L'étudiant Office Manager peut conduire ce projet de façon autonome sous la responsabilité de son ou de ses managers.

Exemples de projet qui peuvent être confiés à un étudiant de BTS SAM – OFFICE MANAGER

- ✚ Participation à l'organisation d'un déménagement,
- ✚ Gestion d'un appel d'offres,
- ✚ Mise en place d'une gestion documentaire,
- ✚ Organisation d'un séminaire, d'une JPO, d'un salon...
- ✚ Elaboration du programme culturel d'une commune
- ✚ Mise en place d'une démarche de certification qualité, de responsabilité sociétale et éco-responsable
- ✚ Lancement d'un nouveau produit ou d'un nouveau service,
- ✚ Mise en œuvre du plan de mobilité des salariés,
- ✚ Réorganisation d'un service
- ✚ Informatisation d'une procédure de gestion,
- ✚ Mise en œuvre d'une nouvelle signalétique sur les sites de l'entreprise
- ✚ Organisation d'une offre de covoiturage sur un bassin d'entreprises
- ✚ Création d'une crèche inter entreprises...

Il nécessite la mobilisation d'outils numériques, des compétences liées à la communication écrite et orale, à la gestion et au partage d'informations

Lorsque le projet le nécessite, il est possible pour un étudiant chargé d'un projet, accompagné ou en responsabilité, de se rendre dans l'organisation d'accueil sous forme d'une présence hebdomadaire, le « JOUR » de 8h à 12h.

L'étudiant devra avoir l'accord du responsable de l'organisation d'accueil, de Madame BERARD, Directrice adjointe Lycée Montplaisir et de son professeur Madame AYMARD chargée du suivi des projets. Une annexe à la convention de stage devra alors être signée.